FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1) IDENTIFICATION

Identification du produit: 496405 **66-211**

Nom du Produit: Rubberized Undercoating

Date de Révision: mar 17, 2026

Date d'Impression: avr 28, 2026

Version: 4.0

Remplace Date: fev 12, 2026

Nom du fabricant: Zenex International

Addresse: 1 Zenex Circle Cleveland, OH, US, 44146

Numéro d'urgence: 1-800-535-5053

Numéro de téléphone: (440)-232-4155

Fax:

Utilisations recommandées: Sous-couche

SECTION 2) IDENTIFICATION DU OU DES DANGERS

Classification

Aérosols - Catégorie 1

Nocif par inhalation - Catégorie 1

Irritant oculaire - Catégorie 2A

Irritation cutanée - Catégorie 2

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition répétée - Catégorie 3

Pictogrammes

Mentions d'avertissement

danger

Mentions de danger - Physiques

H222 - Aérosol extrêmement inflammable.

H229 - Récipient sous pression ; peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Mentions de danger - Santé

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

H315 - Provoque une irritation cutanée.

H336 - Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Conseils de prudence - Généraux

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 - Tenir hors de portée des enfants.

P103 - Lire attentivement et suivre toutes les instructions.

Conseils de prudence - Prévention

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Ne pas fumer.

P211 - Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 - Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux ou du visage.

P264 - Se laver soigneusement après manipulation.

P260 - Ne pas respirer les brouillards, vapeurs ou aérosols.

P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Conseils de prudence - Intervention

P314 - Consulter un médecin en cas de malaise.

P308 + P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

P301 + P310 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P331 - NE PAS faire vomir.

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 - Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P362 + P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P332 + P313 - En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.

Conseils de prudence - Stockage

P410 + P412 - Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.

P405 - Garder sous clef.

Conseils de prudence - Élimination

P501 - Éliminer de contenu et le contenant conformément avec toutes les réglementations fédérales, provinciales et municipals.

SECTION 3) COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

CAS	Nom Chimique	% de Masse
68476-86-8	Gaz de pétrole liquéfiés et adoucis	15% - 25%
426260-76-6	Heptane ramifié, cyclique et linéaire	10% - 20%
79-20-9	Acétate de méthyle	15% - 25%
67-64-1	Acétone	5% - 10%
14807-96-6	Talc	5% - 10%
66070-58-4	Polymère : styrène-butadiène hydrogéné	1% - 5%
divers	Pigments	1% - 5%

L'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage exact (concentration) des composantes ne sont pas divulguée afin de protéger la confidentialité.

SECTION 4) PREMIERS SOINS

Inhalation

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position confortable pour respirer. En cas de difficulté respiratoire, administrer de l'oxygène. Si des symptômes apparaissent, consulter un médecin. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Éliminer toute source d'inflammation si cela peut être fait sans danger.

Contact avec les yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

Contact avec la peau

Enlever vêtements contaminés, souliers et articles de cuire (e.g. bracelets de montre, ceintures). Laver avec beaucoup d'eau tiède qui coule doucement pour une durée de 15-20 minutes. Si l'irritation cutanée persiste: consultez un médecin/obtenez des soins médicaux. Laver vêtements contaminés avant de réutiliser.

En cas d'exposition ou si préoccupé: consulter un médecin/obtenir des soins médicaux.

Ingestion

Appeler un CENTRE ANTIPOISON/docteur immédiatement. NE PAS inciter les vomissements. Si des vomissements se produisent naturellement, couchez-vous sur votre côté, dans une position de recouvrement.

Symptômes / effets les plus importants, aigus et différés

Peut provoquer somnolence et étourdissements. L'inhalation de gouttelettes peut entraîner un œdème pulmonaire.

Indication des soins médicaux immédiats et des traitements spéciaux nécessaires

EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

SECTION 5) MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIES

Moyen d'Extinction Approprié

Poudre chimique, mousse, dioxyde de carbone. L'eau pulvérisée peut être utile pour minimiser ou disperser les vapeurs et pour protéger le personnel. Le dioxyde de carbone peut déplacer l'oxygène. Soyez prudent lorsque vous appliquez du dioxyde de carbone dans des espaces confinés. L'utilisation simultanée de mousse et d'eau sur la même surface est à éviter car l'eau détruit la mousse. Le sable ou la terre ne peuvent être utilisés que pour les petits incendies. Ne dirigez pas un jet solide d'eau ou de mousse dans les piscines chaudes et en feu. Cela peut entraîner de la mousse et une augmentation de l'intensité du feu.

Moyens d'extinction inappropriés

N'utilisez pas de jet d'eau.

Dangers particuliers en cas d'incendie

Contenu sous pression. Tenir à l'écart des sources d'allumage et des flammes. Les récipients exposés à la chaleur extrême et aux flammes se rompent souvent à avec force violente. Le produit est hautement inflammable et forme des mélanges explosifs avec l'air, l'oxygène et tous les agents oxydants. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se déplacer le long des surfaces vers des sources d'allumage éloignées et provoquer un retour de flamme.

Lors d'un incendie, des gaz irritants et hautement toxiques peuvent être générés lors de la combustion ou de la décomposition. Les températures élevées peuvent provoquer la rupture des conteneurs scellés en raison d'une accumulation de pressions internes. Refroidissez avec de l'eau.

Les contenants vides contiennent des résidus de produit qui peuvent présenter des risques matériels; par conséquent, ne pas pressuriser, couper, émailler, souder ou utiliser à d'autres fins.

Le contenant pourrait éclater ou être perforé lors d'un impact mécanique, libérant des vapeurs inflammables.

Techniques de lute contre l'incendie

Immédiatement isoler la zone de danger et refuser l'accès au personnet non autorisé. Arrêter le déversement/libération du produit si cela peut être fait en toute sécurité. Déplacer les contenants non endommagés de la zone de danger immédiate si cela peut être fait en toute sécurité. L'eau pulvérisée peut être utile pour minimiser ou disperser les vapeurs et protéger le personnel. L'eau peut être inefficace, mais peut être utilisée afin de refroidir les contenants exposés à la chaleur ou aux flammes. La prudence est recommandée lors de l'utilisation de l'eau ou de la mousse puisque du moussage peut se produire, surtout si vaporisée dans des contenants de liquide brûlant.

Mesures spéciales de protection

Porter un appareil respiratoire isolant (ARI) à pression protectrice et tenue de feu complète.

SECTION 6) MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Procédure d'urgence

ÉLIMINER toutes sources d'allumage (ne pas fumer et pas de fusée éclairantes, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Ne pas toucher ou marcher dans le produit déversé. Isoler la zone de danger et tenir personnel inutile à l'écart. Éliminer toutes sources potentielles d'allumage de la zone immédiate. Prévenir les autorités si le grand public est exposé ou si l'environnement est exposé ou sera probablement exposé.

Si le matériau déversé est nettoyé à l'aide d'un solvant réglementé, le mélange de déchets résultant peut être réglementé.

Équipement recommandé

Porter des vêtements de protection chimique étanches aux liquides en combinaison avec un appareil respiratoire autonome à pression positive (ARA).

Précautions personelles

Éviter de respirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter les équipements de protection appropriés

ÉLIMINER toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, de torches, d'étincelles ou de flammes à proximité immédiate).

Précautions environnementales

Arrêter le déversement/libération si cela peut être fait en toute sécurité. Empêcher le produit déversé d'entrer dans les égouts, les égouts pluviaux, d'autres systèmes de drainage non autorisés et les cours d'eau naturels à l'aide de sable, de terre ou d'autres barrières appropriées.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber les liquides dans la vermiculite, le sable sec, la terre ou un matériau inerte similaire et déposer dans des conteneurs scellés pour élimination.

SECTION 7) MANUTENTION ET STOCKAGE

Général

Se laver les mains après utilisation. Éviter le contact avec les yeux, la peau, ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou les brouillards d'aérosol. Avoir recours à de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Interdit de manger, boire et fumer dans les zones de travail. Enlever les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans les salles à manger.
Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. – Ne pas fumer.

Exigences de ventilation

Utiliser seulement avec ventilation adéquate pour maintenir les contaminants aériens sous les limites d'exposition. L'utilisation de ventilation locale est recommandé afin de controller les émissions à la source.

Exigences d'entreposage

Ne pas couper, percer, meuler, souder ou effectuer des opérations similaires sur ou près des récipients. Ne pas pressuriser les récipients pour les vider.

Entreposer à des températures inférieures à 120 ° F. Bien refermer le contenant après usage.

SECTION 8) CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection des yeux

Porter des lunettes de protection chimique ou lunettes avec écrans latéraux. Porter des lunettes à ventilation indirecte, résistante à l'impact et aux éclaboussures lors du travail avec des liquides. Si une protection supplémentaire est nécessaire pour l'ensemble du visage, utiliser en combinaison avec un écran facial.

Protection pour la peau

L'utilisation de gants conformes aux normes pertinentes faites à partir des matériaux suivants, peut apporter une protection chimique convenable: gants de PVC, néoprène ou caoutchouc nitrile. La conformité et la durabilité d'un gant dépendent de l'utilisation qui en est faite, par exemple fréquence et durée de contact, la résistance chimique du matériau du gant, l'épaisseur du gant, la dextérité de l'utilisateur. Demandez toujours conseil à votre fournisseur de gants. Les gants contaminés devraient être remplacés. L'utilisation d'un tablier et de surbottes de matériaux imperméables aux produits chimiques tels que le néoprène ou le caoutchouc nitrile est recommandé afin d'éviter une sensibilisation cutanée. Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail. Laver les vêtements souillés ou éliminer correctement les matériaux contaminés, qui ne peuvent être décontaminés.

Protection respiratoire

Si les mesures d'ingénierie ne mentiennent pas la concentration dans l'air à un niveau adéquat pour protéger le travailleur, un programme de protection respiratoire qui satisfait ou est équivalent à OSHA 29 CFR 1910.134 et ANSI Z88.2 devrait être suivi. Vérifier avec le fournisseur d'équipement de protection respiratoire. Là où des masques filtrant sont convenable, choisir une combinaison appropriée de masque et filtre.

Mesures d'ingénierie appropriées

Prévoir une ventilation ou autre mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations de vapeurs en dessous de leur valeur limite de seuil respective.

Nom de la composante chimique	OSHA TWA (mg/m3)	OSHA TWA (ppm)	OSHA STEL (mg/m3)	OSHA Carcinogen	OSHA Skin designation	OSHA Tables (Z1, Z2, Z3)	ACGIH TWA (mg/m3)	ACGIH TWA (ppm)
Acétone	2400	1000				1		250
Acétate de méthyle	610	200				1		100
Heptane	2000	500				1		400
Gaz de pétrole liquéfiés et adoucis	2000	500				1		

Nom de la composante chimique	NIOSH STEL (ppm)	ACGIH STEL (mg/m3)	ACGIH STEL (ppm)	ACGIH Carcinogen	ACGIH TLV Basis	ACGIH Notations	NIOSH TWA (mg/m3)	NIOSH TWA (ppm)
Acétone			500	A4	URT & eye irr; CNS impair	A4; BEI	590	250
Acétate de méthyle	250		250		Headache; dizziness; nausea; eye dam(degeneration of ganglion cells in the retina)		610	200
Heptane	400	2050	500		URT; CNS impair		350	85
Gaz de pétrole liquéfiés et adoucis								

Nom de la composante chimique	NIOSH STEL (mg/m3)	OSHA STEL (ppm)	NIOSH Carcinogen
Acétone			
Acétate de méthyle	760		
Heptane			
Gaz de pétrole liquéfiés et adoucis			

(C) - Limite plafond, (L) - L'exposition par toutes les voies doit être soigneusement contrôlée et maintenue au niveau le plus bas possible, A1 - Cancérogène confirmé pour l'homme, A4 - Non classable comme cancérogène pour l'homme, BEI - Substances pour lesquelles il existe un ou plusieurs indices d'exposition biologique, SNC - Système nerveux central, altération - Altération, irr - Irritation, repro - Appareil reproducteur, URT - Voies respiratoires supérieures

SECTION 9) PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés Physiques et Chimiques

Densité	8.33 lb/gal
% COV	<40%

Apparence	Incolore
Seuil de l'odeur	N.A.
Description de l'odeur	Pétrole
pH	N.A.
Solubilité dans l'eau	N.A.
Inflammabilité	Habituellement inflammable
La Pression de Vapeur	N.A.
Point d'éclair	N.A.
Viscosité	N.A.
Niveau Inférieur d'explosion	N.A.
Niveau Supérieur d'explosion	N.A.
La Densité de Vapeur	N.A.
Point de Fusion	N.A.
Point de Congélation	N.A.
Point d'ébullition bas	N.A.
Point d'ébullition élevé	N.A.
Point de décomposition	N.A.
Température d'auto-inflammation	N.A.
Taux d'évaporation	Plus lent que l'eau

SECTION 10) STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité

Le produit est stable dans des conditions normales d'entreposage.

Conditions à éviter

Évitez la chaleur, les étincelles, les flammes, les températures élevées et le contact avec des matériaux incompatibles.

La chute des contenants peut provoquer l'éclatement.

Substances incompatibles

Évitez les oxydants, réducteurs, acides et bases puissants. L'acétone peut former des mélanges explosifs au contact de l'anhydride chromique, de l'alcool chromique, de l'hexachloromélamine, du peroxyde d'hydrogène, de l'acide permonosulfurique, du tert-butylate de potassium et du thioglycol.

Réactions/polymerization dangereuses

Aucun connu.

Produits de décomposition dangereux

Forme des oxydes de carbone en cas d'incendie.

SECTION 11) DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Corrosion/Irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Voie d'exposition probable

Inhalation, ingestion, absorption cutanée.

Lésions/irritations oculaires graves

Provoque une sévère irritation des yeux.

Carcinogénicité

Il est peu probable qu'il présente un risque cancérogène pour l'homme.

Mutagénicité des cellules germinales

Négatif

Toxicité pour la reproduction

Négatif

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Pas de données disponibles.

Toxicité spécifique d'organe cible - Exposition unique

Pas de données disponibles.

Toxicité spécifique d'organe cible - Exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Toxicité Aiguë

(Calculé/estimé)

Voie orale : DL50 > 5 g/kg pc

Voie cutanée : DL50 > 2 g/kg pc

Inhalation : CL50 = 65 - 103 mg/L (vapeur), 4 h, rat

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Peut être mortel en cas d’ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Exposition chronique

Dose sans effet nocif observé (DSENO) par voie orale = 900 mg/kg/jour (rat) (90 jours)

DSENO par inhalation > 19 000 ppm (rat).

Effets potentiels sur la santé - divers

Pas de données disponibles.

SECTION 12) DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Pas de données disponibles.

Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable

Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles

Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles.

Autres effets indésirables

Pas de données disponibles.

SECTION 13) DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Évacuation des eaux

Sous la RCRA, il est de la responsabilité de l'utilisateur du produit de déterminer si, au moment de l'élimination, le produit répond aux critères de la RCRA pour les déchets dangereux. La gestion des déchets devrait être en pleine conformité avec toutes les réglementations fédérales, provinciales et municipales.

Les récipients vides retiennent des résidus de produit qui peuvent présenter les dangers du produit, par conséquent, ne pas mettre sous pression, couper, braser, soudre ou utiliser à d'autres fins. Renvoyer les fûts aux centres de remise pour le nettoyage et la réutilisation appropriée.

SECTION 14) INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	U.S. DOT INFORMATIONS	Informations IMDG	Informations de l'IATA
UN number:	UN1950	UN1950	UN1950
Nom d'expédition:	Aérosols	Aérosols	Aérosols, inflammables
Classe de danger:	2.1	2.1	2.1
Groupe d'emballage:	NA	NA	NA
Hazardous substance (RQ):	Aucune donnée disponible		
Polluant marin:	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	
Noter / Provision speciale:	(LTD QTY)	(LTD QTY)	(LTD QTY)
Risque d'inhalation toxique	Aucune donnée disponible		

SECTION 15) INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

CAS	Nom Chimique	% de Masse	Liste des réglementations
68476-86-8	Gaz de pétrole liquéfiés et adoucis	15% - 25%	SARA312, TSCA, OSHA
426260-76-6	Heptane ramifié, cyclique et linéaire	10% - 20%	SARA312, TSCA, ACGIH, OSHA
79-20-9	Acétate de méthyle	15% - 25%	SARA312, TSCA, ACGIH, OSHA
67-64-1	Acétone	5% - 10%	CERCLA, SARA312, TSCA, RCRA, ACGIH, OSHA
14807-96-6	Talc	5% - 10%	SARA312, TSCA, ACGIH, OSHA
66070-58-4	Polymère : styrène-butadiène hydrogéné	1% - 5%	TSCA
Divers	Pigment	1% - 5%	

SECTION 16) AUTRES INFORMATIONS

Glossaire

ACGIH- American Conference of Governmental Industrial Hygienists ANSI- American National Standards Institute TMD - Transport des marchandises dangereuses CAS- Chemical Abstract Service Chemtrec- Chemical Transportation Emergency Center (US) (centre d'urgence des transports chimiques des États-Unis) CHIP- Chemical Hazard Information and Packaging (Informations sur les risques chimique et emballages) LIS- Liste Intérieure des substances CE- Concentration Equivalente EH40 (UK) - HSE Guidance Note EH40 Occupational Exposure Limits (note d'orientation sur Limites d'exposition en milieu de travail) EPCRA- Emergency Planning and Community Right-To-Know Act (planification de secours et le droit à-l'information) ESL- Effects screening levels (Niveaux de dépistage des effets) HMIS- Hazardous Materials Information Service (Service d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail) CL- Concentration Létale DL- Dosage Létale NFPA- National Fire Protection Association (Association nationale pour la protection contre le feu) LEMT- Limites d'exposition en milieu de travail OSHA- Occupational Safety and Health Administration, US Department of Labor (l'administration américaine de la sécurité et de la santé au travail) PEL- Permissible Exposure Limit (limites d'exposition recommandées) SARA (Title III)- Superfund Amendments and Reauthorization Act SARA 313- Superfund Amendments and Reauthorization Act, Section 313 ARI- Appareil Respiratoire Isolant STEL- Short Term Exposure Limit (Limite d'exposition à court terme) TCEQ- Texas Commission on Environmental Quality (La Commission Texane pour la Qualité de l'Environnement) TLV- Threshold Limit Value (valeur limite de seuil) TSCA- Toxic Substances Control Act Public Law 94-469 (Loi relative au contrôle des substances toxiques) TVP - Temps Valeur Pondérée US DOT- US Department of Transportation (département de Transport des États-Unis) SIMDUT: Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail

HMIS

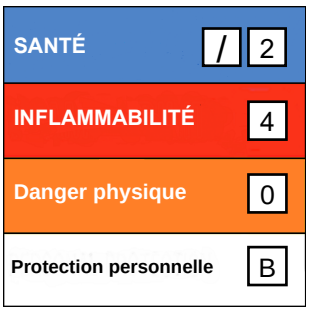

NFPA

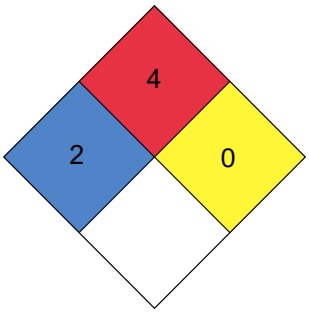

(*) - Effets chroniques

Attention: les évaluations HMIS® sont basées sur une échelle d'évaluation de 0 à 4, 0 représentant les dangers ou risques minimaux et 4 représentant les dangers ou risques significatifs.

DÉSISTEMENT

À notre connaissance, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus, ni aucune de ses filiales n'assument la responsabilité de l'exactitude ou l'intégralité des informations contenues dans ce document. La détermination finale de la convenance de tout matériel est de la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux ou produits peuvent présenter certains risques et devraient être utilisés avec prudence. Bien que certains risques sont décrits ici, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls risques qui existent. Les informations ci-dessus se rapporte à ce produit dans sa composition actuelle et est basé sur les informations disponibles à ce moment. L'addition de diluant ou d'autres additifs à ce produit peut entraîner d'importantes modifications à la composition et aux dangers du produit. Puisque les conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle, nous ne donnons aucune garantie ni implicite ni explicite et n'assumons aucune responsabilité en ce qui concerne l'utilisation de ces informations.